

**DEVIS FORMATION**  
**TUTEUR PROXIMITE BASES MODULE 1**

**Institut de Recherche et de Formation à l'Action Sociale de l'Essonne**  
**5 Place des Terrasses - 91034 EVRY CEDEX**

**TARIF SESSION 2022 : 6 JOURS**

- 17/03/2022
- 18/03/2022
- 20/04/2022
- 21/04/2022
- 23/05/2022
- 24/05/2022

**COÛT PEDAGOGIQUE**

<b>FORFAIT MODULE 1 - TUTEUR DE PROXIMITE : LES BASES (40H)</b>	<b>460 €</b>
<b>(</b>	
<b>ET</b>	
<b>FRAIS DE DOSSIER</b>	<b>130 €</b>
<b>COÛT TOTAL</b>	
<b>(PAR PERSONNE)</b>	<b>590 €</b>

Fait à Evry le mercredi 19 décembre 2022  
Pour servir et valoir ce que de droit

Mme Véronique BAYER  
Directrice Générale

## **DEVIS FORMATION TUTEUR & RESPONSABLE SITE QUALIFIANT**

### **LA FONCTION TUTORALE:**

L'IRFASE est labellisé par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi CPNE et UNIFAF pour dispenser la formation de tuteur.

Dans le secteur sanitaire, social et médico-social, l'accueil de stagiaires étudiants en formation initiale est une tradition. Les formations en alternance nécessitent une approche adaptée, un accompagnement et un suivi particulier des étudiants.

La formation Tuteur & Responsable Site Qualifiant proposée par l'IRFASE s'inscrit dans ce postulat afin de permettre à chacun d'engager une capacité de réflexion et une posture éthique professionnelle nécessaires à l'accompagnement des apprenants.

### **CONTENU DE LA FORMATION**

Afin de faciliter l'accès à la formation et d'ajuster le dispositif aux contraintes des tuteurs et de leur établissement, la formation de tuteurs propose un parcours modulaire et individualisé.

#### → **Module 1 : TUTEUR DE PROXIMITE : LES BASES (40h)**

Ce module 1 est obligatoire pour les tuteurs accompagnant des salariés en contrat de professionnalisation. Il est centré sur l'opérationnel.

**L'IRFASE a fait le choix d'intégrer la formation Référent Site Qualifiant au sein du module 1.**

Cette session de formation pourra être complétée ultérieurement par les deux modules ci-après :

#### → **Module 2 : TUTEUR DE PROXIMITE : APPROFONDISSEMENT. (40h)**

Ce module 2 est optionnel, il s'adresse plus particulièrement au tuteur de niveau IV et V et vise à renforcer les acquis du module 1. Il est orienté sur la connaissance des métiers du secteur, les modalités de certification ainsi que sur la posture du tuteur.

**Le tuteur inscrit sa pratique dans une dimension pédagogique et partenariale.**

#### → **Module 3 : TUTEUR REFERENT. (40h)**

Ce module 3 spécifique est optionnel. Il s'adresse aux professionnels désignés par leur organisme comme Référent de Site Qualifiant.

Ce module est axé sur le développement de la fonction tutorale en lien avec la notion de site qualifiant, centré sur l'organisation interne du tutorat (accueil des stagiaires, organisation des parcours en co-construction avec le centre de formation).

**Le tuteur est chargé de l'ingénierie de formation en interne.**

## **ORGANISATION DES SESSIONS DE FORMATION :**

Le parcours complet de formation « tutorat » est composée de **3 modules de 40h chacun**. Il peut être suivi :

- **Dans l'ordre des 3 modules présentés.**  
Les modules sont conçus dans le cadre d'un parcours évolutif allant d'une fonction tutorale de proximité vers une fonction de coordination et de management de la fonction tutorale au sein du site qualifiant.
- **De façon unitaire et individualisée.**  
Les modules permettent de développer des compétences spécifiques nécessaires à la fonction de tutorat.

**Une dispense du module1 obligatoire « Tuteur de proximité – les bases »** peut être envisagée sous certaines conditions.

- **Etre titulaires des diplômes et titres suivants:**  
Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement Social (CAFDES), Diplôme d'Etat d'Infirmière (DEI), Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS), Diplôme Supérieur du travail social (DSTS), Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS), Diplôme d'Etat de Médiateur Familial (DEMF), Diplôme de Cadre de Santé (DCS).
- **Avoir suivi et validé les formations suivantes :**  
Tuteur référent de la branche sanitaire social et médico-sociale, Maître d'apprentissage, Formateur de terrain.

## **COÛT DE LA FORMATION**

### **Forfait pour chacun des modules /40 heures :**

- **460 €**/module de frais pédagogiques
- Et **130 €** de frais de gestion administrative (non remboursables)